

AXES STRATEGIQUES DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE PROFESSION

INTRODUCTION

La commission de Développement de la Profession se propose de continuer le travail entamé par le Conseil sortant, et en particulier prendre comme point de départ l'étude réalisée sur la perception de notre profession par son environnement.

D'autre part, face au mouvement de la mondialisation, et devant l'imminence de la libéralisation des services, notre profession se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins et les défis à relever sont nombreux.

C'est pourquoi nous nous devons de définir les axes stratégiques de développement de notre profession pour les deux à trois années à venir. Notre stratégie de développement doit, à notre avis être focalisé sur :

- Notre marché ;
- Nos membres ;

- Notre profession.

Tous les éléments de stratégie énoncés ci-après sont guidés par le focus sur cette trilogie.

Focalisation sur la Clientèle

Devant les mutations que connaît l'économie mondiale en général, et l'économie de notre pays en particulier, et devant également les progrès vertigineux des technologies de l'information, les attentes de nos clients sont en train d'évoluer. Les experts comptables doivent acquérir les compétences et offrir les services nécessaires pour répondre aux besoins changeants de leurs clients.

Eléments de la stratégie :

- L'Ordre des Experts Comptables de Tunisie doit mettre en place les mécanismes de surveillance des forces du marché afin de comprendre et d'anticiper les besoins de la clientèle.
- Concevoir des programmes de formation continue, d'études et de recherche pour répondre aux besoins du marché.

Connaissances et Compétences

Les experts comptables doivent être à l'avant garde dans la maîtrise de nouvelles connaissances et compétences dans des domaines variés tels que la comptabilité, la fiscalité, l'audit, le contrôle de gestion, la gestion financière et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Eléments de la stratégie :

- La commission des normes doit entreprendre les recherches appropriées afin d'élaborer de nouveaux outils à mettre à la disposition de la profession :
 - Guide pour la présentation des états financiers / respect des normes ;
 - Manuel d'audit / guides pratiques ;

- Manuel / guide pour le contrôle financier des entreprises dans le cadre de l'évolution des normes sur le contrôle interne ;
 - Réflexion sur l'impact des nouvelles technologies sur les travaux des experts comptables.
- Mettre en place un centre de formation :
 - Avec le concours du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, mettre en place un centre et un programme de formation continue. Le focus est mis sur :

-La spécialisation, afin d'aider les professionnels à acquérir les connaissances et les compétences spécialisées nécessaires :

-consulting / ERP / E-business ;

-la vulgarisation des normes internationales (Audit et Comptabilité) ;

-L'introduction de journées actualités comptables, financières et technologiques ;

-La formation au risque management ;

-La formation des stagiaires aux règles d'éthiques ;

-la formation des stagiaires à la méthodologie de recherche (cible : les finalistes) ;

-L'instauration d'un programme de formation des stagiaires à l'instar des stages dispensés par l'Ordre des Experts Comptables Français.

Leadership Sur le Marché de la consultance

- L'expert-comptable, en plus des missions de certification, peut offrir des conseils variés notamment en matière de financement et de fiscalité.
Le focus doit être mis non seulement sur les grandes entreprises (et particulièrement celles faisant appel public à l'épargne) mais aussi et surtout sur les petites entreprises ou les entreprises fermées.
- Les experts comptables jouent un rôle important dans la préparation, la communication et l'analyse des informations financières destinées au marché financier, aux banques ou aux autres décideurs. Grâce à ce rôle ils ont acquis une position privilégiée dans le monde des affaires, auprès de l'administration et sur le marché financier.
L'étude de la perception de la profession montre que les attentes de ces différentes parties ainsi que leurs besoins s'élargissent, et il nous est reproché de ne pas avoir suivi le rythme de ces changements.
Nous devrions donc entreprendre des actions d'envergure afin de mettre en place les nouveaux produits qui répondent aux besoins du marché.
- L'un des points cruciaux de la politique économique du pays est de créer des emplois suffisants afin de répondre au nombre sans cesse croissant de nouveaux arrivés sur le marché de travail. Cet objectif ne peut être atteint que si la croissance de l'économie est soutenue permettant la relance de l'investissement (privé, public, national et étranger). Les experts comptables sont capables de contribuer à la croissance du pays en soutenant l'investissement
compte tenu de leurs relations privilégiées et de la confiance dont ils jouissent auprès des entrepreneurs et du monde des affaires en général.
Ils ont le moyen d'identifier les bonnes opportunités d'investissement et de partenariat. Ils peuvent réaliser des actions de promotion et de vulgarisation des avantages liés à l'investissement dans le pays.
Compte tenu de leur contact avec le terrain, ils peuvent aussi attirer l'attention des autorités sur les dysfonctionnements qui sont susceptibles de constituer un obstacle à l'investissement. Compte tenu de leur expérience, les experts comptables peuvent aussi offrir les conseils en matière de financement et de fiscalité non seulement à la petite et moyenne entreprise, mais aussi à l'entreprise qui se propose de faire appel public à l'épargne.

Eléments de la stratégie :

Marché financier :

- La profession doit sensibiliser les autorités à relancer le processus de normalisation ;
- Un travail de comparaison entre normes internationales et normes tunisiennes doit être réalisé et le résultat de ce travail doit être communiqué à la tutelle ;
- Etablir des contacts avec le Ministre des Finances pour le sensibiliser à la nécessité de relancer le processus de normalisation ;
- Contribuer activement à la formulation des normes ;
- Former les experts comptables aux normes internationales et les informer des évolutions prévisibles.
- Former les membres aux nouvelles techniques de financement et aux mécanismes d'accès au marché financier.
- Mettre en place le comité de liaison OECT/CMF et élaborer un projet de prospectus type et des normes pour les rapports financiers.
- Etendre les missions d'assurance à d'autres domaines que celui de vérification des états financiers (autres informations financières, informations non financières, systèmes et procédures, direction et gestion etc.) et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins du marché.

Financement / Fiscalité de la PME :

- Informer les membres sur les instruments de financement en place et sur les moyens de pouvoir en bénéficier (lignes de crédit, de coopération, subventions, SICAR, FOPRODI).
 - Etablir des programmes d'action avec l'API/APIA et autres organismes pour l'information des promoteurs privés, sur les meilleurs moyens de financer à moindre coût leurs projets.
 - Proposer à l'association professionnelle des Banques / BCT de lier l'octroi ou le renouvellement de crédits, supérieurs à un montant déterminé, à l'obligation de fournir une attestation de l'expert-comptable sur les informations / rapports à fournir en appui aux demandes de crédit.
 - Elaborer un Framework de business plan et former les membres à son établissement et à la vérification des informations qu'il contient.
 - Sensibiliser le ministère des finances à l'utilité d'instituer l'attestation fiscale afin d'améliorer la transparence fiscale, d'alléger la charge de contrôle, et encourager les entreprises à investir sans peur d'être poursuivie par le contrôle fiscal.
-
- Organiser les séminaires sur la qualité des travaux, l'éthique et le comportement professionnel en matière de conseil des PME en financement / Fiscalité.
 - Coordonner avec le bureau de mise à niveau la contribution de la profession au programme de mise à niveau notamment en matière de fiabilisation et de communication rapide de l'information.
 - Le domaine des financements / fiscalité est un champ de compétence de base de l'expert-comptable. Des connaissances et des compétences sont à développer dans tous les secteurs du financement et de fiscalité des entreprises, notamment les stratégies, la préparation et le contrôle des dossiers de financement, et des dossiers fiscaux.

Grands Dossiers de la Nation

- Depuis la création de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, les experts comptables sont associés à toutes les consultations faites par les autorités en ce qui concerne les grands dossiers nationaux et autres sujets d'actualité (loi de finances, réformes fiscales, préparation du plan de développement, réformes des textes régissant les activités économiques etc.).
- Les experts comptables doivent continuer à être associés et consultés au sujet des grands dossiers nationaux. Nous devrions améliorer notre position pour devenir des conseillers privilégiés des autorités en matière de politiques et de stratégies économiques du pays.

Eléments de la Stratégie :

- La profession doit devenir une source d'enrichissement et d'inspiration des débats sur les grands dossiers qui préoccupent la nation ;
- Relancer la participation et la représentation de la profession dans les différentes commissions de réflexion ;
- Mettre en place des cellules / mécanismes permettant de commenter et d'exprimer le point de vue de la profession au sujet des grands dossiers ;
- Donner une grande visibilité à la profession à travers la participation à des dossiers de presse ou des publications par les membres sur les sujets d'actualité ;
- Organiser des journées / congrès / manifestations sur des thèmes intéressant la politique économique : fiscalité, financement, investissement, développement du commerce et des échanges, etc.
- La profession doit entreprendre des actions de soutien aux politiques économiques et sociales du pays :
- Appui à l'investissement par la publication de brochures et prospectus ;
- Création d'une cellule &SOS Investisseur pour aider à résoudre les situations de blocage auxquelles pourraient être confrontés les investisseurs ;
- Sensibiliser les professionnels à l'identification d'opportunités d'investissement et à la promotion du pays en tant que meilleur choix pour investir ;
- Participer à l'effort national de mise à niveau des entreprises ;
- Vulgariser la nouvelle législation sur les sociétés commerciales, etc.

Identité et conception de la profession

- L'objectif est que tous les experts comptables, quelles que soient leurs spécialités doivent s'entendre sur une conception commune de la profession et être fiers d'appartenir à celle-ci et de s'identifier à elle.
- La profession n'a pas élaboré un programme, sur une base continue, pour promouvoir son image de marque et pour mettre en exergue les potentialités de l'expert-comptable. Les actions menées (qui, par ailleurs, ont été toujours de grande envergure) sont caractérisées par l'absence de continuité et de programmation.

Eléments de la Stratégie :

- Faire une étude sommaire et un inventaire de la situation actuelle de nos cabinets et ce, en se basant, par exemple sur l'enquête annuelle.
- Préparer un programme à court et moyen terme, d'actions de solidarité et d'assistance aux confrères ainsi qu'une formation à l'approche du marché.
- Au-delà du code de déontologie, engager une réflexion sur les valeurs fondamentales qui doivent nous guider dans nos rapports et souder les confrères entre eux et avec leur profession. Ces valeurs doivent s'articuler autour des axes suivants :

- Excellence;
- Travail associatif ;
- Partage ...

- Provoquer la participation de certains membres (à cibler en fonction de leurs compétences) aux travaux des commissions en particulier et de l'Ordre en général.
- Consacrer l'idée de réorganiser les commissions, dans le cadre de la refonte du règlement intérieur, de manière à les rendre plus efficaces.

Accessibilité et pouvoir d'attraction de la profession

- L'objectif est de rendre notre profession plus accessible et plus attrayante pour les candidats de fort calibre, qui représentent les plus brillants des étudiants, non seulement de la filière expertise comptable réglementation oblige mais également des étudiants d'autres disciplines et qui aspirent à rejoindre le domaine de la certification, du consulting et autres domaines spécialisés.
- Les textes réglementant les études d'expertise ne facilitent pas l'accès à notre profession de diplômés d'autres filières. En effet, à l'heure actuelle, les nouvelles recrues de nos cabinets et de notre profession proviennent de la filière expertise comptable. D'importantes barrières sont dressées devant les candidats ayant une formation universitaire plus large. La profession doit donc abattre les barrières qui aujourd'hui découragent, retardent ou même écartent les diplômés de haut niveau qui n'ont pas de diplôme en comptabilité. D'autre part, par manque d'information, notre profession semble peu attractive, et parfois difficilement accessible aux étudiants de la filière.
- La profession doit, non seulement, améliorer sa présence dans le domaine de la certification, mais également, comme énoncé ci-avant, élargir son champ de pertinence pour y inclure un ensemble complet de services, et en particulier le conseil en financement et en fiscalité.

Eléments de la Stratégie :

- Multiplier les journées porte ouverte à l'adresse non seulement de nouveaux bacheliers et de nos stagiaires mais aussi à l'adresse d'autres étudiants de filières scientifique, littéraire ou autres.
- Œuvrer pour la réforme de l'enseignement de la comptabilité et du diplôme d'expert-comptable à la faveur d'une plus grande ouverture sur les filières non comptables.
- Déterminer de nouvelles caractéristiques pour les milieux où le stage devrait être effectué quand le stage est fait hors cabinet. Définir les exigences de stage de manière à ne pas le focaliser sur les seuls travaux d'expertise comptable classique.

Eléments à prendre en compte dans la mise en œuvre de la stratégie

Alliances:

Alliances avec d'autres professions :

- Notre profession doit-elle ou non conclure des alliances avec des professions proches, voire concurrentes (bureaux d'étude, comptables, conseillers fiscaux, etc.), afin de créer des synergies, ou doit-elle, au contraire, compter uniquement sur ses propres moyens ? La question demeure posée.

Alliances avec l'Université:

- Des compétences de l'université peuvent nous être utiles. Un contact permanent et rapproché avec l'université devrait nous donner la possibilité de développer l'aspect formation des

professionnels et des stagiaires et de générer, pourquoi pas, des opportunités d'affaires pour les experts comptables.

Par ailleurs, il nous faudrait œuvrer pour que notre institution soit associée et impliquée dans le domaine de la recherche en comptabilité.

- Etudier la possibilité de créer en partenariat avec l'université, dans le cadre du centre de formation de l'Ordre, des diplômes ou des certificats spécialisés (en fiscalité, en conseil en gestion, en système d'information, etc.).

Alliances avec d'autres organisations :

- Il nous faudrait renforcer les initiatives de la profession dans des domaines nouveaux ou de pointe, grâce à des entreprises conjointes menées avec d'autres organisations qui effectuent des travaux similaires. Ainsi et à titre d'exemple, le Manuel de l'exportateur a été le fruit d'une alliance entre experts comptables et universitaires.

Eléments de la Stratégie :

- Déterminer les types d'organisations qui pourraient représenter, pour nous, des opportunités d'alliances fructueuses.
- Déterminer les types d'alliances possibles et susceptibles de nous permettre soit d'élargir notre champ d'intervention soit de créer une synergie avec d'autres organisations.

Mondialisation :

- La mondialisation est sûrement l'un des phénomènes économiques les plus importants qui touchent notre profession pour les années à venir. Nous nous devons de définir les stratégies qui nous permettront de faire face à un environnement économique mondial en pleine mutation. Cependant, un de nos objectifs devrait être de nous assurer que les experts comptables puissent maximiser la compétitivité des entreprises tunisiennes sur le marché mondial.
- Notre profession devra se doter des moyens nécessaires pour affronter la concurrence des professionnels étrangers dans un contexte d'ouverture.
- Nous devons profiter de la mondialisation pour en faire un vecteur de croissance pour nos cabinets par rapport aux confrères étrangers (out-source et pourquoi ne pas exporter).
- Encourager l'émergence d'alliances stratégiques entre professionnels tunisiens et professionnels étrangers.
- Adhérer au programme de formation de l'IFAC en vue de se faire accréditer par cette institution en tant qu'expert-comptable international. Ceci nous permettrait d'accéder plus facilement au marché extérieur.

Eléments de la Stratégie :

- Dans sa façon d'aborder chacune de ces questions, la profession doit se focaliser dans un contexte international et y chercher de l'appui.

Technologies de l'Information et des Communications :

- Les progrès réalisés au plan des technologies de l'information et des communications constituent une force motrice dans l'environnement où les experts comptables exercent leurs activités. Notre avenir dans ce secteur dépend de la façon dont nous nous adapterons et réagirons aux technologies qui émergent, et de la mesure dans laquelle les experts comptables parviendront à s'affirmer comme maillons indispensables dans la nouvelle chaîne de valorisation de l'information, en s'appuyant pour ce faire sur leurs capacités d'ajouter de la valeur au processus de présentation de l'information et d'assurer la fiabilité de l'information dans un univers numérique.

- E-business va développer la convergence entre les entreprises.

Eléments de la Stratégie :

- Mise à niveau des cabinets par rapport aux technologies de l'information et des communications.

Souscrire au label de certification international Web Trust des sites de commerce électronique.

- Développer une norme relative à l'intervention des experts comptables en matière de certification Web Trust.